

## Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance du 8 juillet 2024

Vœu Présenté par les groupes Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen.ne.s,  
Socialiste, Écologistes et Citoyens et M. Daniel Guérin, Conseiller départemental

### **Vœu pour le maintien de la présence postale en Val-de-Marne.**

**Vu** la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et à France Télécom.

**Vu** le contrat de présence postale territoriale 2023-2025, et en particulier ses dispositions tendant à garantir l'accessibilité du service public postal à tous les usagers, en associant les maires et élus locaux aux décisions concernant la présence postale.

**Considérant** les récentes annonces du Groupe La Poste en Val-de-Marne, qui souhaite :

- réduire de 29 % les horaires d'ouverture du bureau de Bry-sur-Marne ;
- supprimer les tranches horaires de 12 h 30 à 14 h en semaine au bureau d'Alfortville Saint-Pierre ;
- supprimer les tranches horaires de 12 h à 14 h et de 18 h à 18 h 30 en semaine au bureau d'Arcueil ;
- et procéder à des suppressions d'emplois dans les bureaux de Champigny République et Champigny Cœuille.

**Considérant** les fermetures déjà intervenues de points de contacts et les réductions d'horaires de plusieurs autres bureaux de poste dans le Val-de-Marne.

**Considérant** l'augmentation de la taille des quartiers de distribution du courrier, la disparition des facteurs dédiés à un secteur et la sécabilité des tournées qui dégradent fortement le service de distribution du courrier.

**Considérant** les missions essentielles de service public auxquelles concourt La Poste, dont le service universel postal mais aussi l'accessibilité bancaire, la contribution à l'aménagement du territoire, qui seraient mises en danger par de telles décisions.

**Considérant** la suppression de 60 000 emplois à La Poste depuis dix ans soit 28 % des effectifs, et son impact désastreux sur la qualité de service, les conditions de travail du personnel et le dynamisme économique de notre territoire.

### **Le Conseil départemental du Val-de-Marne**

**Rappelle** au Groupe La Poste la nécessité d'assurer pleinement ses missions de service public, et donc de garantir l'accessibilité des bureaux de poste à l'ensemble des usagers sur tout le territoire du Val-de-Marne.

**Demande** l'abandon des projets de réduction d'horaires et de suppressions d'emplois à Alfortville, Arcueil, Bry-sur-Marne et Champigny-sur-Marne comme dans l'ensemble des points de contact du département.

**Appelle** à une concertation réelle et approfondie des usagers, des personnels et de l'ensemble des élus locaux, avant toute future évolution de la présence postale dans notre département.

-----